



Lyon le 15/12/2016

Lettre ouverte au DISI

Monsieur le Directeur,

Nous pourrions reprendre notre déclaration liminaire au CTL du 16/12/2015, en actualisant les chiffres de suppressions d'emploi, car la situation à la DGFIP n'a que peu changé voire s'est même aggravée.

Les revendications des agents restent les mêmes pour sortir la DGFIP de l'asphyxie.

- l'arrêt des suppressions d'emploi,
- une pause qualité sur l'ensemble des réformes engagées,
- une véritable reconnaissance des qualifications des agents,
- une revalorisation réelle de leur pouvoir d'achat.

Malgré une journée de grève le 15 novembre dernier suivie par plus d'un agent sur trois, le Directeur Général et ses directeurs locaux restent muets face aux demandes des agents.

Pour 2017 ce sont encore 1538 emplois qui disparaissent à la DGFIP soit en cumulé 37600 suppressions d'emploi depuis 2002.

D'après Ulysse, l'intervention de notre DG aurait permis de limiter la casse en réduisant de 500 suppressions d'emplois en contrepartie de l'arrivée du prélèvement à la source. C'est bien mal connaître la réalité des services. La force de travail va encore diminuer alors même que les charges de travail sont appelées à augmenter encore, et avec elles les fermetures de sites et autres regroupements de services

L'absence totale de reconnaissance financière, la baisse des plans de qualification (tableau d'avancement, liste d'aptitude) et les nouvelles règles d'évaluation ne font qu'accroître le sentiment de laisser pour compte pour les agents.

A la DISI Rhône Alpes Bourgogne vous maintenez le rythme de suppressions d'emplois. Ce sont encore 9 emplois qui disparaissent alors que 18 emplois restaient vacants. Ce qui porte votre score à 54 depuis l'instauration de la DISI. Monsieur le Directeur, votre « réserve » n'est plus que de 9 emplois. A ce rythme dans 2 ans il vous faudra supprimer des postes occupés.

Comment pouvez-vous justifier ce plan de suppression d'emploi alors que les agents continuent de souffrir du manque d'effectifs et que des missions nouvelles sont annoncées.

Cette année vous vous attaquez directement à notre cœur de métier puisque toutes les suppressions d'emploi concernent des emplois qualifiés.

A l'ESI de Dijon vous supprimer 1 emploi de B Prog alors que vous avez réorganisé les missions d'intégration et d'INTEX. Cette réorganisation avait elle pour but non avoué de justifier cette suppression d'emploi ?

A l'ESI de Grenoble vous supprimez un poste de C PAU alors que les missions de la CID ne diminuent pas, voire à plus long terme seront en augmentation avec l'arrivée du nouveau poste de travail Windows 10 et toutes les réorganisations de services prévues par notre DG.

A l'ESI Lyon Lumière vous supprimez un poste de B Prog alors que les demandes de la DG en transfert de missions sont de plus en plus importantes.

A l'ESI Lyon Part Dieu vous supprimez un poste de B Pau alors que la CID n'arrive pas à faire face à tous ses missions. Ou alors ce serait le début de la fermeture de l'AT trésorerie. Vous supprimez un emploi de B PSE alors que de nouvelles missions sont annoncées pour 2017. Cela pourrait justifier le renoncement de la DG faute d'agents qualifiés pour exercer ces nouvelles missions.

Autre justification de ces suppressions d'emploi à Lyon, ce serait de préparer la fusion des 2 établissements.

Au SIL de Lyon vous supprimez un emploi C PAU alors que la DG prévoit des réorganisations de services et un plan de remplacement des MMA HP.

A l'ESI de Meyzieu vous supprimez un emploi de B Prog alors que l'exploitation des flux d'édition n'est pas en diminution et que le transfert de l'exploitation des serveurs éditique vers un autre ESI va nécessiter de nombreux échanges avec celui-ci.

Monsieur le Directeur, il faudra expliquer aux agents vos choix de suppressions d'emploi. Ce sont bien eux qui aujourd'hui comme demain font tourner la boutique. Comment allez-vous justifier l'injustifiable ?

Dans ce contexte, les élus au CTL de la DISI ne répondront ni à la première ni à la 2ème convocation de ce CTL « suppressions d'emploi ». Les agents avec leurs élus attendent des réponses précises sur la justification de ces suppressions d'emplois. Nous ne pouvons nous contenter d'une réponse du style « je réponds à la commande de la DG qui elle répond à la commande des politiques ». Il est de votre devoir de défendre les agents, les emplois et les missions de notre DISI.

Nous appelons les agents à combattre par tous les moyens les mesures qui conduisent à une disparition de la DGFIP maillon indispensable d'un service public aux services des usagers.